

SEANCE DU 05 OCTOBRE 2016

Date de convocation : 24 septembre 2016

Date d'affichage : 10 octobre 2016

L'an deux mil seize le cinq octobre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de CAMBERNON, régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni à la Mairie, lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. Philippe VAUGEOIS, Maire.

Présents : MM. Philippe Vaugeois, Samuel Addes, Hubert Alexandre, Etienne Bonnel, David Collette, Stéphanie Collette Nadine Hélaïne, Martine Herman, Brigitte Langlois Francis Lebeury, Anita Manson, Géraldine Poutrel, Didier Touzé.

Absentes excusées : MM Christine Bisson, Stéphanie Olivier.

Secrétaire de séance : Mme Brigitte Langlois

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 30 AOUT 2016

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le compte rendu du 30 août 2016.

DEMANDE DE MONSIEUR ET MADAME DESVALLEES

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal un courrier adressé de monsieur et madame DESVALLEES Jean-Pierre demeurant à GANGES proposant la vente d'un terrain de 3 437m² au prix de 60 € le mètre carré.

Après débat, les membres du Conseil Municipal juge cette proposition intéressante mais décide de ne pas la retenir pour l'instant, l'acquisition de terrain n'étant pas prévue dans le cadre budgétaire de la commune dans les mois à venir.

MISSION D'ASSISTANCE TECHNIQUE EN MATIERE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal la nouvelle convention d'assistance technique en matière d'assainissement collectif des eaux usées. Celle-ci s'élève pour l'année 2016 à 388€.

Après débat, à l'unanimité des membres présents, les membres du Conseil Municipal approuve cette convention et autorise monsieur le Maire à la signer.

CHEMINS

Monsieur David COLLETTE, Adjoint aux chemins, précise aux membres du Conseil Municipal que le chemin du Bouleau qui a été rénové par l'entreprise LEHODEY présente des mal façons.

Après débat, les membres du Conseil municipal demande à monsieur le Maire de contacter ladite entreprise.

Il précise en plus que la réfection des voiries communales est en cours.

Monsieur le Maire propose de réunir la commission des chemins le samedi 19 novembre 2016.

BORNAGE DU CHEMIN DE LA GIRARDIERE

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal un courrier adressé par madame Michèle BERTHAULT demeurant à DRANCY au sujet du projet de bornage du chemin de La Girardière.

Après débat, à l'unanimité des membres présents, les membres du Conseil Municipal demandent à monsieur le Maire de réitérer à nouveau les termes du courrier qu'il a adressé le 30 août 2014 demandant à madame BERTHAULT de participer financièrement aux frais de bornage à hauteur de 50 des frais ; l'autre moitié étant répartis entre les trois autres propriétaires.

PLAN NEIGE

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de retenir l'entreprise RENARD du LOREY afin d'effectuer les travaux de déneigement pour l'hiver 2016-2017.

Après débat, à l'unanimité des membres présents, les membres du Conseil municipal accepte cette proposition et demandent à monsieur David Collette de se mettre directement en rapport avec lui.

PROGRAMME DE REFECTION DE VOIRIES COMMUNAUTAIRES

Monsieur le Maire précise aux membres du Conseil Municipal que l'entreprise COLAS interviendra sur la route communale n°7, dénommée route des Réaux, courant octobre pour un montant 31 631,27 € TTC.

PROGRAMME DE LUTTE COLLECTIVE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le programme de lutte contre les frelons asiatiques proposé par la Fédération Départementale de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Manche (FDGDON 50). Le coût de la participation annuelle de la commune s'élève à 48€ pour l'année 2016.

Après débat, les membres du Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, acceptent d'adhérer à cette convention et autorise monsieur le Maire à la signer.

Madame Martine HERMAN se propose d'être la référente de la commune auprès du FDGDON 50. A l'unanimité des membres présents, les membres du Conseil Municipal accepte cette proposition.

COMMISSION FLEURISSEMENT

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de réunir la commission fleurissement le samedi 22 octobre 2016 à 14h.

COMPTE RENDU REUNIONS CBC, SMPC,....

Monsieur le Maire fait un compte rendu des réunions qui se sont tenues au niveau de la Communauté du Bocage Coutançais et du Syndicat Mixte du Pays de Coutances.

En ce qui concerne la Communauté du Bocage Coutançais, il leur précise notamment que le marché de maintenance informatique sur le territoire de Gavray va être renouvelé pour une période de 6 mois et leur fait un état des lieux des travaux d'avancement au niveau de la fusion des communautés de communes de Montmartin sur Mer, Saint Malo de La Lande et du Bocage Coutançais.

En ce qui concerne le Syndicat Mixte de Coutances, une réflexion est engagée au sujet de la création d'un pôle d'équilibre territorial et rural du pays de Coutances qui viendrait remplacer le syndicat mixte dont les compétences seraient différentes.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire précise aux membres du Conseil Municipal que la collecte des ordures ménagères pose problème, que des personnes ont été identifiées et ont déposés des sacs opaques et mal triés.

Les membres du Conseil Municipal demandent à monsieur le Maire de procéder à la mise en place d'amendes d'un montant de 150 € à ces personnes conformément à la délibération prise par le Conseil Municipal le 7 juillet 2015 et précise d'autre part que le tri sélectif est mis en place sur la commune depuis plusieurs semaines et qu'il est obligatoire, et enfin que des sacs transparents sont mis à disposition gratuite par la mairie.

Après débat, à l'unanimité des membres présents, les membres du Conseil Municipal demandent à la communauté du Bocage Coutançais de procéder à la collecte des ordures ménagères au porte à porte.

Monsieur Emile JUHEL demande l'utilisation de la salle de convivialité une fois par mois par une personne proposant l'apprentissage de massages de la vie quotidienne. Après débat, madame Martine HERMAN se propose de le rencontrer afin de collecter plus de renseignements. Les membres du Conseil Municipal acceptent cette proposition.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée le mardi 15 novembre 2016 à 20 h 30.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire lève la séance à 22 h 25.